

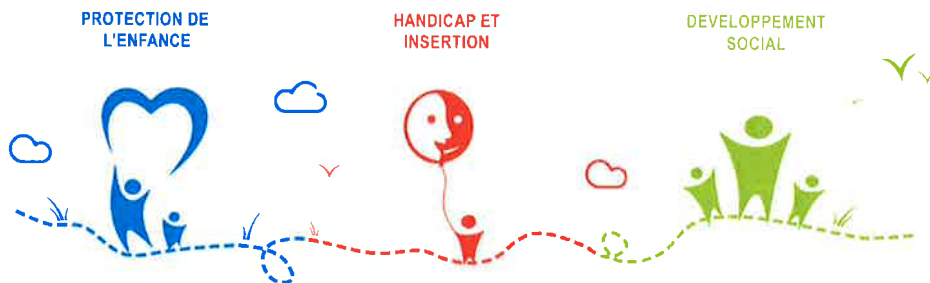


Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

25 SEPTEMBRE 2020



Une place pour chacun
Un projet pour tous

ARSEA Siège et Direction Générale
204 avenue de Colmar BP 10922
67029 STRASBOURG - Cedex 1
Tél. 03 88 43 02 50
accueil.direction@arsea.fr
>>> www.arsea.fr
Mission reconnue d'utilité publique

4

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire,

le **vendredi 25 septembre 2020**, à l'E.S.A.T. de la Ganzau à Strasbourg, sous la Présidence de Monsieur Philippe RICHERT.

Constatant que 35 membres sont présents ou représentés sur un total de 36 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe 1), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h et salue les membres et les personnalités présentes.

Il salue les membres du Bureau et les administrateurs présents et remercie chacune et chacun d'entre eux pour leur implication, ainsi que le Directeur Général, les directeurs, les cadres intermédiaires et les représentants des Instances Représentatives du Personnel pour leur engagement qui permet de traverser des périodes difficiles.

Il fait part des personnalités excusées et tout particulièrement Dr Materne ANDRES, Président d'Honneur, dont c'était la dernière assemblée générale en 2019 et qui préfère limiter ses déplacements en cette situation de pandémie. Il rappelle que Dr ANDRES a été Président de l'ARSEA pendant 15 ans et actif au sein de l'association pendant plus de 30 ans, Président humaniste et soucieux de l'autre. Chacun sait tout le travail qu'il a accompli durant toutes ces années. Dès que les conditions le permettront une manifestation en son honneur sera organisée.

L'assemblée générale aurait dû se tenir au mois de juin afin de respecter les engagements pris au niveau de la Chambre Régionale des Comptes, mais la situation sanitaire n'a pas permis de tenir le délai.

M. BANDOL indique que des exemplaires du rapport d'activité 2019 sont disponibles en version papier à l'accueil de l'assemblée générale ; il peut être consulté également sur le site internet. Il en est de même du document du Comité Ethique qui reprend les recherches et travaux de 2019.

1. RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale est informée que les mandats d'administrateur des personnes suivantes arrivent à échéance :

Mme Albertine NUSS	Maire Honoraire Ichtratzheim
Dr Materne ANDRES	Médecin honoraire services d'anesthésie réanimation SMUR et urgences Président d'Honneur
M. Robert BECKER	Directeur Général des Services de mairie - retraité
M. Bernard GRASS	Ancien membre du Directoire Hartmann France Châtenois
M. Jean-Marie SCHANGEL	Directeur Honoraire ESAT La Ganzau
Soeur Danièle VETTER	Ancienne administratrice ITEP Pierre Paul Blanck Ebersmunster

4

L'Assemblée Générale est informée que sont candidats au renouvellement de leur mandat pour une période de 3 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022/2023 :

Mme Albertine NUSS
Dr Materne ANDRES
M. Robert BECKER
M. Bernard GRASS
M. Jean-Marie SCHANGEL
Sœur Danielle VETTER.

Les membres sont appelés à voter en cours d'assemblée générale.

En fin de séance le Président fait part du résultat des votes.

L'Assemblée Générale a voté le renouvellement du mandat de Mme Albertine NUSS, Dr Materne ANDRES, M. Robert BECKER, M. Bernard GRASS, M. Jean-Marie SCHANGEL et Sœur Danielle VETTER, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022/2023.

2. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Philippe RICHERT

« L'essentiel de l'activité 2019 s'est déroulé sous la Présidence de Dr Materne ANDRES, moi-même lui ayant succédé à partir de fin septembre 2019.

Durant ces trois derniers mois j'ai visité un certain nombre de structures et me suis rendu compte de la dimension de l'association, en termes d'ampleur allant de Mulhouse à Wissembourg, mais aussi en termes de nombres et de diversité de structures gérées. Je tiens également à souligner l'engagement de celles et ceux qui tous les jours « font marcher l'ARSEA » au service d'un engagement éthique auprès des bénéficiaires les plus fragiles et salue ce professionnalisme qui caractérise le personnel de l'association.

Cela ne veut pas dire que tout fonctionne comme on le souhaiterait, il est toujours possible d'améliorer ou de changer, mais à force de fixer son attention sur ce qui mérite d'être changé on en oublie parfois l'essentiel qui est fait au quotidien, y compris dans des périodes difficiles, comme en 2020 avec la crise sanitaire. Ce travail est fait et reconnu, en particulier par nos partenaires et instances de tutelle, l'Etat, l'ARS, la PJJ et les deux conseils départementaux. Tous méritent un grand merci.

J'ai à cœur que les compétences présentes et nombreuses et de grande qualité de chacun puissent s'exercer.

Dans notre société qui fait plus souvent parler d'individualisme que de souci du collectif, nous nous devons ici de ne jamais oublier les valeurs qui nous portent. Nous travaillons actuellement sur la réactualisation du projet de l'association 2021/2025 que nous voulons décliner selon des projets qui



se concrétisent et dont l'un sera en particulier la réhabilitation du site Ganzau.

Nous avons ouvert un centre d'accueil à Strasbourg pour des personnes fragiles positives à la COVID 19 et qui vivaient dans 2 squats. Le Secrétaire Général de la Préfecture de Strasbourg et l'ARS nous ont remerciés pour de la mise en place de ce centre d'accueil réalisé dans un temps record et où notre expertise a été reconnue.

L'ARSEA a presque 1400 salariés et suit 18.000 bénéficiaires avec le souci de l'efficacité financière. La Chambre Régionale des Comptes a pu constater que les finances sont saines même si certaines remarques devront nous amener à améliorer encore le fonctionnement de l'association.

Même si 2020 nous a réservé quelques surprises, le Directeur Général, les Directeurs et le personnel ont su faire face à la COVID 19 et aux autres problématiques qui se sont présentées au niveau de certaines structures. Les mesures ont été prises et on peut dire qu'aujourd'hui nous sommes pleinement en situation de pouvoir, en cette fin 2020 et 2021, préparer les grands chantiers devant lesquels nous nous trouvons.

Dans tout ce que j'entreprends j'essaie de m'inscrire dans la continuité de ce qui a été réalisé par le Président d'Honneur Materne ANDRES à qui nous devons beaucoup et de travailler avec tous les membres de la façon la plus efficace possible. »

3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2019

Résolution :

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 SEPTEMBRE 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET ORIENTATIONS 2020/2021

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2019 de l'association et les orientations 2020/2021 à l'aide d'un power point. (annexe 2)

M. BANDOL tient tout d'abord à rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés :

M. René SCHEIDER, ancien Président de l'Association Solidarité du Rhin Médico-Sociale et qui avait souhaité que son association rejoigne l'ARSEA en 2017 et M. Robert VOLGRINGER, ancien directeur du SIE de Strasbourg.

Il salue la nouvelle directrice de l'IMP Les Glycines/SESSAD Haguenau Wissembourg, Mme Christine KOHLBECKER, qui vient de prendre ses fonctions et lui souhaite la bienvenue à l'ARSEA. Il remercie Mme Frédérique LOUTREL-RADICE, Directrice des Services Opérationnels, qui assurait la direction par intérim. Il salue également Anny LIENHARDT, ancienne Directrice Financière, M. Vincent HOCH, nouveau membre, ancien responsable immobilier au niveau de l'ARS et qui nous accompagne dans nos projets immobiliers de par son expertise et Laetitia FIX chargée de communication qui va quitter l'association pour se rapprocher de chez elle.



Il rappelle que l'Assemblée Générale est un moment fort pour notre association et il est important que l'ensemble des directeurs participe à ce temps.

Il commente les différentes slides du PowerPoint, notamment:

- L'activité 2019 de l'association
 - o hausse du nombre de bénéficiaires suivis par le Pôle Développement Social. La précarité est grandissante depuis plusieurs années. Aujourd'hui cela interpelle nos prises en charge.
 - o Nombre de salariés : 1372, soit 1238 ETP avec un âge moyen stable de 41 ans et 9,55 pour la moyenne d'ancienneté. Il remercie l'ensemble des salariés. Le télétravail devra être interrogé au niveau de l'association.
- les **faits marquants**, notamment
 - o un bureau renouvelé : Président Philippe RICHERT et Trésorier Bernard GRASS
 - o contrôle de la Chambre Régionale des Comptes : demande d'un suivi plus régulier des comptes avec transmission de fiches au Bureau pour qu'il puisse prendre des décisions en toute objectivité et sécurisation des procédures.
 - o Lancement du chantier de contractualisation avec l'ARS – CPOM : un important travail de réflexion sur l'évolution de l'offre Handicap
 - o Demande de renforcement conséquent des moyens du siège : 13 postes. Ce manque de personnel a été relevé par la CRC. Financement nouveau pour 8 à 5 à moyens constants ou réaffectation enveloppe.
 - o Poursuite de la modernisation du Système d'Information : téléphonie, dossier unique usager/dématérialisation avec le responsable informatique de l'association
 - o Gestions des risques et sécurité avec le responsable Gestion des Risques de l'association
 - o Développement important du Pôle Développement Social par l'obtention d'appels à candidature et plus d'appels à manifestation d'intérêt.
 - o Travail sur les processus du secteur handicap avec une désinstitutionalisation qui commence à voir le jour.
 - o Changement de mutuelle pour 2020
 - o Mise en place du Comité Social et Economique et de représentants de proximité.
- Pôle Protection Enfance : 5000 places et mesures – 9110 bénéficiaires
 - o Constats qui se confirment : les jeunes présentent une double vulnérabilité éducative + handicap
 - o Intervention du Milieu ouvert auprès d'enfants de plus en plus jeunes
 - o Des situations à risque liées aux conflits de couples et de violences
 - o Développement : ouverture du SASM (service d'accompagnement et de soutien à la majorité) à Mulhouse – expérimentation d'un mode de prise en charge pour des adolescents de 13 à 15 ans à l'EEP Bischheim par organisation en 4 groupes de vie pour apaiser angoisse et tensions.

4

- Pôle Handicap : 1378 places dont 92 places TSA – 1898 personnes accompagnées
 - A noter le déploiement du dispositif ITEP : souplesse, modulation, parcours
 - Réflexion pour une évolution vers des dispositifs : IME/SESSAD vers des DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif)
- Pôle Développement Social : 7497 bénéficiaires – 30 prestations différentes – 504 logements diffus
- Orientations 2021 :
 - Construire les orientations 2021/2024 du projet d'association
 - Poursuivre et finaliser le 1^{er} CPOM Handicap
 - Relancer le CPOM PJJ
 - Poursuivre le projet de réponses multimodales à Fénétrange
 - Construire un schéma directeur immobilier

Le Directeur Général répond aux questions des membres et des invités présents.

Le Président remercie M. BANDOL pour son exposé clair et précis du rapport d'activité 2019.

5. RAPPORT FINANCIER 2019

Le Président donne la parole à M. Bernard GRASS, Trésorier, qui présente le rapport financier 2019 de l'association à l'aide d'un Power Point.

Faits marquants dans nos comptes en 2019

L'année 2019 est marquée par :

- Le contrôle de la Chambre Régionale des comptes (CRC) sur les exercices 2016 à 2019 avec en synthèse sur la partie financière :
 - Un risque dû à la gestion d'une centaine de comptes bancaires ;
 - Transfert de certaines provisions pour risques et charges en fonds dédiés ;
 - Réaffectation des dons perçus antérieurs à l'exercice ;
- Le passage de la facturation au prix de journée à la dotation globale pour 9 établissements financés par l'ARS avant la signature des 2 CPOM prévus au 1^{er} janvier 2020 ;
- La suppression du Crédit d'Impôt de la taxe sur les salaires (CITS) au 1^{er} janvier 2019 dont notre association a pu bénéficier en 2017 et 2018 pour un montant annuel d'environ 1M€. En contrepartie en 2019 le taux de charges patronales URSSAF a été minoré de 6 points ce qui représente une baisse annuelle d'un montant identique à 2018 ;

9

- Le regroupement de structures fait à la demande des financeurs mais sans impact sur les comptes :
 - le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie sociale) et le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) de Strasbourg ;
 - L'IMP Les Catherinettes et l'IMPRO Les Artisans de Colmar qui sont devenus un Institut Médico Educatif nommé « IME Pays de Colmar ».
- Le passage de deux dossiers en gestion contrôlée « relevant du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) » au lieu d'être classés parmi les structures ne relevant pas du CASF.

Il s'agit des :

- Mineurs Non Accompagnés Bischheim
- Jeunes Majeurs Bischheim



1. LE COMPTE DE RESULTAT (en K€)

en K€	2019	2018	Ecart en K€ 2019/2018
Produits d'exploitation	82 227	79 661	2 566
Ventes, Prest. Serv., Participations bénéficiaires	7 498	7 197	301
Dotation et Produits de la tarification	66 722	65 909	813
Subventions d'exploitations et participations	2 418	2 194	224
Autres produits d'exploitation	5 588	4 361	1 227
Charges d'exploitation	78 220	77 343	877
Achats et charges externes	18 560	18 125	435
Impôts, taxes et versements assimilés	4 225	3 043	1 182
Charges de personnel	51 262	51 817	-555
Dotations aux amortissements et provisions	4 100	4 164	-64
Autres charges	74	194	-120
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 007	2 318	1 690
Produits financiers	134	196	-62
Charges financières	325	362	-37
RESULTAT FINANCIER	-191	-166	-25
Produits exceptionnels	856	1 537	-681
Charges exceptionnelles	2 790	2 814	-24
Dotations aux provisions réglementées	1 282	2 165	-883
Autres charges exceptionnelles	1 508	649	859
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 934	-1 277	-657
TOTAL PRODUITS	83 217	81 394	1 823
TOTAL CHARGES	81 335	80 519	816
RESULTAT COMPTABLE	1 882	875	1 007
Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	1 472	539	933
Gestion contrôlée (structures ne relevant pas du CASF)	-83	-23	-60
Gestion propre	493	359	134
RESULTAT COMPTABLE	1 882	875	1 007

4

1.1 LES PRODUITS

TOTAL PRODUITS en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	83 217	81 394	1 823	2,24%

Les produits augmentent de 2,24 % en 2019, soit +1 823 K€.

✓ Produits d'exploitation : + 2 566 K€

PRODUITS D'EXPLOITATION en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	82 227	79 661	2 566	3,22%

dont :

➡ Ventes, prestations de services et participations des bénéficiaires + 301 K€

➡ Produits de la tarification + 813 K€

○ Pôle handicap - 35 K€

○ Pôle Protection de l'Enfance + 661 K€

Dont 524 K€ liés à la poursuite de la montée en charge des Mineurs non accompagnés

○ Pôle Développement social + 187 K€

Liés aux activités de GALA suite à une augmentation temporaire de places ACT « Appartements de coordination thérapeutique »

➡ Subventions et participations + 224 K€

➡ Autres Produits d'exploitation + 1 227 K€

○ Reprises provisions pour risques et charges + 995 K€

○ Transferts de charges - 241 K€

○ Autres Produits + 473 K€ (Réaffectation dons antérieurs à 2019)

✓ Produits financiers : - 62 K€



PRODUITS FINANCIERS en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	133	196	-62	-31,88%

Les produits financiers baissent de 62 K€ en 2019.

✓ *Produits exceptionnels : - 681 K€*

PRODUITS EXCEPTIONNELS en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	856	1 537	-681	-44,28%

Les produits exceptionnels sont en baisse de 681 K€ en 2019. Ils sont essentiellement constitués de reprises de provisions pour renouvellement d'immobilisations et de fonds dédiés.

1.2 LES CHARGES

TOTAL CHARGES en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	81 335	80 519	816	1,01%

Les charges sont en hausse de 1 % par rapport à 2018, soit + 816 K€.

✓ *Charges d'exploitation : + 878 K€*

CHARGES D'EXPLOITATION en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	78 220	77 343	878	1,13%

Les charges d'exploitation progressent de 878 K€, soit + 1%.

Elles sont essentiellement constituées de frais de personnel (y compris taxes sur salaires et formation continue) qui augmentent de 619 K€ et représentent 67,89 % des charges totales de l'exercice contre 67,81 % l'année précédente.

Les autres charges sont stables par rapport à l'année précédente et progressent de 0,76 %, soit 197 K€.

✓ *Charges financières : - 38 K€*

4

CHARGES FINANCIERES en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	325	362	-38	-10,41%

Les charges financières sont stables et baissent de 38 K€.

✓ *Charges exceptionnelles : - 24 K€*

CHARGES EXCEPTIONNELLES en K€	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	2 790	2 814	-24	-0,87%

Les charges exceptionnelles sont stables et baissent de 24 K€.

1.3 LE RESULTAT NET GLOBAL

RESULTAT NET GLOBAL	2019	2018	Ecart 2019/2018	
			K €	%
	1 882	875	1 007	115,12%

L'exercice 2019 se termine par un résultat comptable excédentaire de 1 882 K€ contre 875 K€ en 2018.

4

La répartition du résultat et les écarts sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	2019	2018	<i>Ecart en K€ 2019/2018</i>
Gestion contrôlée (structures relevant du CASF)	1 472	539	933
Gestion contrôlée (structures ne relevant pas du CASF)	-83	-23	-60
Gestion propre	493	359	134
RESULTAT COMPTABLE	1 882	875	1 007

Concernant les structures relevant du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles), nous tenons à préciser qu'un retraitement du résultat comptable est à faire afin d'obtenir le résultat administratif qui sera proposé aux financeurs :

- ajouter ou soustraire le résultat de N-2 (reprise excédent ou incorporation déficit) ;
- la variation de la dette pour congés payés ;
- la reprise d'excédent affectée à des mesures d'exploitation.

Le résultat comptable de 1 472 K€ en 2019 passe ainsi à un résultat administratif excédentaire de 2 163 K€ (1 059 K€ en 2018).

Quant aux **structures en gestion contrôlée ne relevant pas du CASF** le résultat est déficitaire de 83 K€ et les **structures en Gestion propre** excédentaire de 493 K€. Ces résultats sont soumis pour approbation à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'administration.

2. LE BILAN DE L'ASSOCIATION

Le total du bilan combiné est de 99 331 K€, en augmentation de 2 621 K€ par rapport à 2018, soit + 2,71 %.



ACTIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	46 226	47 752	-1 526
Immo. Incorporelles et Corporelles	43 870	45 500	-1 630
Immobilisations Financières	2 356	2 252	104
ACTIF CIRCULANT	52 919	48 724	4 195
Dont Stocks et en-cours	52	52	0
Dont Créances	7 541	11 589	-4 048
Dont Valeurs mobilières de placement	4 668	4 621	47
Dont Disponibilités	40 500	32 388	8 112
Dont Charges constatées d'avance	158	74	84
Charges à répartir sur plusieurs exercices	186	234	-48
TOTAL ACTIF	99 331	96 710	2 621

PASSIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
FONDS ASSOCIATIFS	59 827	57 234	2 593
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 280	8 711	569
Dont Provisions pour risques et charges	7 366	7 866	-499
Dont Fonds dédiés	1 914	845	1 068
DETTES	30 224	30 765	-541
Dont Emprunts	14 726	15 661	-935
Dont Dettes	14 786	14 795	-9
Dont Produits constatés d'avance	712	309	403
TOTAL PASSIF	99 331	96 710	2 621

2.1 L'ACTIF DU BILAN

✓ Actif immobilisé net : 46 226 K€ en baisse de 3,20 %

4

ACTIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF IMMOBILISE NET	46 226	47 752	-1 526
Immo. Incorporelles et Corporelles	43 869	45 500	-1 631
Immobilisations Financières	2 356	2 252	104

✓ Actif circulant : 52 919 K€ + 8,61 %

ACTIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
ACTIF CIRCULANT	52 919	48 724	4 195
Dont Stocks et en-cours	52	52	0
Dont Créances	7 541	11 589	-4 048
Dont Valeurs mobilières de placement	4 668	4 621	47
Dont Disponibilités	40 500	32 388	8 112
Dont Charges constatées d'avance	158	74	84

Les créances à hauteur de 7 541 K€ en 2019 sont en baisse de 4 048K€. Cette baisse est liée essentiellement au passage de la facturation au prix de journée à la dotation globale, donc moins de produits à toucher en fin d'année, et à la suppression fin 2018 du CITS (Crédit d'impôt de la taxe sur les salaires).

La trésorerie active (valeurs mobilières de placement et disponibilités) augmente de 8 159 K€, hausse liée en partie à la baisse des créances et aux provisions constituées au 31/12/2019.

4

2.2 LE PASSIF DU BILAN

✓ **Fonds associatifs :** 59 827 K€ + 4,53 %

FONDS ASSOCIATIFS en K€	2019	2018	Variation K€	Variation %
Fonds associatifs				
Sans droit de reprise	4 833	4 833	0	0,00%
Avec droit de reprise	1 242	1 286	-44	-3,45%
Réserves	25 021	24 696	325	1,32%
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 390	1 415	-25	-1,73%
Dépenses refusées	-509	-528	19	-3,60%
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (RAN)	4 083	3 234	849	26,24%
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-4 235	-3 937	-298	7,56%
Résultat global de l'exercice	1 882	875	1 007	115,12%
Subvention d'investissement	1 091	1 191	-100	-8,40%
Provisions réglementées	16 034	14 969	1 065	7,11%
Immobilisations grevées de droit	8 994	9 199	-205	-2,23%
Total fonds associatifs	59 827	57 234	2 593	4,53%

Le total des fonds associatifs est en hausse de 2 593 K€, soit + 4,53 %.

Les principales variations :

- Réserves + 325 K€
- Résultats et reports à nouveau + 1 552 K€
- Provisions réglementées + 1 065 K€
Il s'agit des provisions pour renouvellement d'immobilisations
- Immobilisations grevées de droit - 205 K€
*Minoration du bilan par l'amortissement au passif et à l'actif
Commodat (ITEP Ebersmunster)*

4

✓ **Provisions et fonds dédiés :** 9 280 K€ + 6,54 %

PASSIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	9 280	8 711	569
Dont Provisions pour risques et charges	7 366	7 866	-499
Dont Fonds dédiés	1 914	845	1 068

Un transfert des provisions pour risques et charges en fonds dédiés explique en partie la baisse des provisions de 500 K€ et l'augmentation des fonds dédiés de 1 068 K€.

✓ **Dettes :** 30 224 K€ - 1,76 %

PASSIF en K€	2019	2018	Variation en K€
	Montant	Montant	
DETTES	30 224	30 765	-541
Dont Emprunts	14 726	15 661	-935
Dont Dettes	14 786	14 795	-9
Dont Produits constatés d'avance	712	309	403

Les dettes diminuent de 541 K€ dont :

- Pas de nouvel emprunt contracté en 2019, d'où une baisse des emprunts de 935 K€
- + 403 K€ au titre des produits constatés d'avance

2.3 LA STRUCTURE DU BILAN

Les grands équilibres du bilan

Le total de l'actif immobilisé, qui se monte à 46 226 K€, est comparé aux fonds associatifs et aux financements à long terme s'élevant à 74 553 K€ (nous précisons que les financements à long terme sont constitués des emprunts pour 14 726 K€). Il en résulte le fonds de roulement se montant ainsi à 28 327 K€.

Les immobilisations sont donc largement couvertes par les fonds associatifs. Ces derniers seront engagés dans les futurs projets selon la politique associative.

Nous tenons à préciser que les fonds associatifs tiennent compte des résultats en instance d'affectation par les financeurs, ou affectés par les financeurs et leur restant provisoirement acquis,

4

sur les structures relevant du Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L312 .1).

Notre fonds de roulement étant positif, il permet de couvrir les investissements autorisés par nos financeurs et de faire face aux éventuels décalages ou retards d'encaissements des produits de la tarification. Le besoin en fonds de roulement, qui se monte à la fin de cet exercice à 16 841 K€, calculé par différence entre les créances et les dettes augmentées des provisions et des fonds dédiés, correspond cette année à un dégagement en fonds de roulement.

Situation de trésorerie

La trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) qui est de 45 168 K€ est la résultante du fond de roulement diminuée du besoin en fond de roulement.

3. INFORMATIONS

Evènements post-clôture : le COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité depuis le 1er janvier 2020. Elle a assuré une continuité de service pour ses établissements et services pendant la période de confinement, tout en mobilisant les professionnels qui n'avaient pas d'activité sur d'autres structures qui était en manque de personnel lié aux absences maladies ou garde d'enfants. La crise sanitaire a modifié nos modalités de travail et d'accompagnement.

En raison de la nature de l'activité de son Restaurant d'insertion l'Île aux Epis, l'association a dû fermer cet établissement en date du 17 mars 2020 et par conséquent n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date. Elle a eu recours à l'activité partielle pour le personnel du restaurant.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'association, le 4 septembre 2020, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.



4. RESOLUTIONS

Il appartient à l'Assemblée Générale de décider de l'affectation des résultats des structures en gestion propre c'est-à-dire les activités ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des familles.

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante des résultats 2019 des structures en gestion propre et ne relevant pas du C.A.S.F. :

N° Etabt	ETABLISSEMENTS	RESULTAT A AFFECTER	PROPOSITION D'AFFECTATION		
			Réserve pour dons reçus	Report à nouveau excédentaire	Report à nouveau déficitaire
34	Service d'Interv. Sociale	-9 395,72 €			-9 395,72 €
47	Espérance Activités diverses	-30 565,92 €			-30 565,92 €
59	Résidence Séniors Oberhoffen/Moder	3 544,82 €		3 544,82 €	
65	Service d'Accomp. Socio Judiciaire	192,93 €		192,93 €	
66	Restaurant L'île aux Epis	-57 804,21 €			-57 804,21 €
68	Gala Activités diverses	31 067,40 €		31 067,40 €	
69	Résidence Séniors Woerth	-14 026,39 €			-14 026,39 €
70	Dispositif Passerelle Roethig	0,00 €			
71	Dispositif Passerelle Catherinettes	0,00 €			
72	Dispositif Passerelle Jules Verne	0,00 €			
73	PCPE Achen et Fénétrange	0,00 €			
79	Résidence Séniors Obenheim	-5 984,94 €			-5 984,94 €
TOTAL GESTION CONTRÔLÉE (ne relevant pas du CASF)		-82 972,03 €	0,00 €	34 805,15 €	-117 777,18 €
28	Gestion Associative	116 953,85 €	57 666,22 €	59 287,63 €	
46	ESAT Ganzau (production)	270 609,32 €	590,00 €	270 019,32 €	
64	ESAT Solidarité du Rhin (production)	105 075,76 €	1 500,00 €	103 575,76 €	
TOTAL GESTION PROPRE		492 638,93 €	59 756,22 €	432 882,71 €	0,00 €

Le Président remercie M. GRASS, trésorier, pour son investissement et sa présentation des comptes.

Il soumet à l'Assemblée Générale l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), s'élevant à 492.638,93€.

6. RAPPORT GENERAL ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Gabriel JENNER, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2019 et du rapport spécial du commissaire aux comptes. Il certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.



Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Le Président remercie M. JENNER pour son intervention et la présentation de ces rapports.

7. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019, DES ORIENTATIONS 2020/2021, DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DE L'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS, DU RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité 2019, les orientations 2020/2021, le rapport financier 2019 du Trésorier, la proposition d'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et le rapport spécial du commissaire aux comptes arrêtés au 31 décembre 2019 approuve :

- le rapport d'activité 2019 et les orientations 2020/2021 à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- le rapport général financier 2019 du commissaire aux comptes, l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 des structures en gestion propre et celles ne relevant pas du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'état des conventions à l'unanimité des membres présents ou représentés.

En conséquence l'Assemblée Générale donne aux administrateurs et au Trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

8. FIXATION DE LA COTISATION 2021

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation 2021 à 20 euros (vingt euros).

Le Président donne la parole à Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Conseillère Départementale du Bas-Rhin, qui représente M. Frédérique BIERRY, Président du Conseil Départemental.

Mme JURDANT-PFEIFFER salue les membres présents et plus particulièrement le Président Philippe RICHERT. Elle est très heureuse d'être ici à l'ARSEA, grande association qui rayonne dans le Haut-Rhin, dans le Bas-Rhin et même jusqu'en Moselle.



Parmi toutes les actions présentées, il en est une qui la touche plus particulièrement, en tant que également que Présidente du Foyer de l'Enfance, c'est celle qui a trait à la protection de l'enfance et tout ce qui a pu mis en place avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Mais quand on sait que les statistiques prouvent maintenant que les sans domicile fixe sont en majorité issus de l'aide sociale à l'enfance, on ne peut pas y rester indifférent. Il reste encore énormément de travail à faire et l'ARSEA est « un des bras armé » du Conseil Départemental. On travaille ensemble pour qu'il n'y ait pas ces sorties « sèches » de l'aide sociale à l'enfance car on a bien conscience de la situation de ces jeunes qu'on lâche dans la nature. Elle salue tout ce qui a été mis en place, le travail réalisé au Château d'Angleterre de Bischheim, mais aussi la réactivité de l'association quand il y a eu des difficultés avec le restaurant d'insertion L'Ile aux Epis.

Quand le Conseil Départemental a eu un problème ponctuel, devenu structurel avec l'accueil de Mineurs Non Accompagnés c'est avec l'ARSEA qu'il a réussi à mettre en place de véritables dispositifs d'accompagnement là aussi avec le Château d'Angleterre.

L'ARSEA est également un partenaire au niveau du handicap. Elle siège aussi dans toutes les instances, à la MDPH, pour les questions d'insertion par le logement, où elle effectue un travail remarquable. Elle salue l'intégration de GALA et la thématique « Un chez soi d'abord ».

L'ARSEA est un partenaire incontournable. Il faut continuer à travailler ensemble en soutien à tous vos projets. A ce sujet elle voudrait saluer la créativité, la pugnacité, le rythme et l'énergie de la présentation du rapport d'activité par M. BANDOL.

L'association a encore d'autres projets, notamment la mise en place d'une plate-forme de gestion locative, cela prouve combien elle a le sens des réalités. C'est un ensemble de compétences que le Conseil Départemental salue particulièrement.

Elle salue les membres du Conseil d'Administration, les remercie pour leur engagement fort et félicite le Directeur Général qui gère l'ARSEA au fil des alternances présidentielles avec beaucoup d'efficacité, de pugnacité et aussi de courage parfois face à certaines adversités auxquelles l'association est confrontée.

Il faut revenir à ce qui nous est essentiel, à l'humain, et elle souhaite à toutes les personnes prises en charge dans un contexte sociétal actuel terriblement anxiogène de parvenir grâce à l'ARSEA à trouver quand même sens à leur vie, à réaliser certains projets, à lutter contre l'adversité. Elle souhaite à toutes les équipes de l'ARSEA beaucoup de satisfaction, de joie et d'épanouissement même si ce travail sur l'humain peut être compliqué.

9. CONCLUSION

Le Président remercie Mme JURDANT-PFEIFFER pour son appréciation du travail réalisé par l'ARSEA et ses encouragements pour le futur. On sait tous que la période actuelle est difficile mais nous avons des projets et espérons pouvoir en finaliser l'un ou l'autre d'ici la fin de l'année.



Il remercie une nouvelle fois le Bureau, le Conseil d'Administration, le Directeur Général, les Directeurs et tous les salariés pour le travail réalisé au service des plus fragiles. Son souhait est de poursuivre dans la trajectoire montrée par le Président d'Honneur Dr Materne ANDRES.

Le Président remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention. En raison de la situation sanitaire la remise de la médaille du travail aux récipiendaires est reportée à l'année prochaine.

La séance est levée à 12h30.

Philippe RICHERT
Président



Robert BECKER
Secrétaire



Annexe 1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 septembre 2020

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

PRESENTS		REPRESENTES	
M.	BECKER Robert	M	ADAM Dominique
M.	BRUNAGEL François	Dr	ANDRES Materne
Mme	CZAJA Ibérica	Mme	AUBURTIN Marie-José
M.	GIUBILEI Adrien	M.	BALLOT Bernard
M.	GRASS Bernard	Mme	BAUDOUIIN Anne-Françoise
M.	HEYDT Jean-Marie	M.	BRAJON Christian
M.	HOCH Vincent	M.	BURGARD Hubert
Mme	LIENHARDT Anny	M.	BUTTERLIN Rémy
Mme	NENNIG Huguette	M.	GARRETTI Eugène
Mme	NUSS Albertine	M.	HURST Jacques
M.	RATZMANN Claude	M.	KINDER Olivier
M.	RICHERT Philippe	M.	LAZOU Jean-Michel
M.	SCHANGEL Jean-Marie	Mme	MAETZ Simone
Mme	STERBECQ Sylvie	M.	MATHIEU Claudine
		Me	RINGEISEN Claude
		M.	SCHALL Hugues
		M.	SCHIEBER Robert
		M.	STEIN Roland
		M.	TERROINE Jean-Pierre
		Sœur	VETTER Danièle
		Mme	VIELLARD Danielle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 SEPTEMBRE 2020

LISTE DES INVITES PRESENTS

INVITES		FONCTION
M.	BANDOL René	Directeur Général
Mme	LOUTREL-RADICE Frédérique	Directrice des services opérationnels
Mme	KLEINDIENST Carmen	Directrice Administrative Qualité Développement Communication
Mme	FABING Laura	Directrice des Ressources Humaines
Mme	DIETRICH Virginie	Directrice Financière
Mme	STERBECQ Sylvie	Assistante de direction
Mme	GODFRIN Michèle	Assistante de direction
Mme	ADAM Géraldine	Chargée de mission
M.	ALBERTI Yves	Directeur ITEP Ebersmunster
M.	ANSTETT Serge	Directeur CER Climont et Kreuzweg
M.	BARKALLAH Sami	Directeur GALA
Mme	CLERC Marie-Pierre	Directrice SAEMO 68
M.	DEPIERRE-BASSANELLI Bertrand	Directeur IME Pays de Colmar
M.	HAMM Michel	Directeur OPI
Mme	KAPPLER Murielle	Directrice par intérim Structures ESPERANCE – SIS – Résidences Séniors
Mme	KOHLBECKER Christine	Directrice IMP/SESSAD Les Glycines Haguenau/Wissembourg et PCPE Fénétrange
M.	LUTTRINGER Charles	Directeur CAMSP – SESSAD Colmar
Mme	MEHL Géraldine	Directrice MAS –CAAHM – SAVS – SAMSH Strasbourg
Mme	MONTANARO Lucie	Directrice EEP Centre de la Ferme Riedisheim
M.	NAPOLI Michael	Directeurs CHS COVID et Hôtel Pax pour personnes en grande précarité
Mme	QUERU Céline	Directrice CEF Mulhouse
Mme	RIEDEL Claudine	Directrice IME Eurométropole
M.	RESCH Thomas	Directeur AEMO 67 – SERP - SASJ
M.	SCHMITT Sébastien	Directeur FAE Les Hirondelles Brunstatt et R. Cayet Mulhouse
Mme	SIMON-CHAMBAUD Véronique	Directrice IME/SESSAD Jules Verne Mulhouse
Mme	SIMON Sophie	Directrice EEP Château d'Angleterre Bischheim
M.	WEHRUNG Philippe	Directeur SIE Strasbourg
Mme	REUTENAUER Christine	Secrétaire du Comité Social et Economique ARSEA
Mme	JURDANT-PFEIFFER Pascale	Vice-Présidente Conseil Départemental Bas-Rhin
M.	JENNER Gabriel	Commissaire aux Comptes Cabinet MAZARS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 SEPTMBRE 2020
LISTE DES EXCUSES**

CONSEILS DEPARTEMENTAUX 67 et 68	
Monsieur Frédéric BIERRY	Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin représenté par Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER
Monsieur Rémy WIRTH	Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin
ARS GRAND EST	
Madame Virginie CAYRE	Directrice Générale ARS Grand Est
MAIRES	
Madame Jeanne BARSEGHIAN	Maire de Strasbourg et Vice-Présidente Eurométropole
Madame Pia IMBS	Présidente Eurométropole Strasbourg
Monsieur Jean-Marc WILLER	Maire d'ERSTEIN
AUTRES	
Madame Isabelle GUYOT	Directrice Départementale Déléguées DDCS Bas-Rhin
Monsieur André WISS	Membre
Madame Annie WEISSLOCKER	Directrice CARAH Munster, Colmar, SAJ, SAVS, SAMSAH Haut-Rhin

4

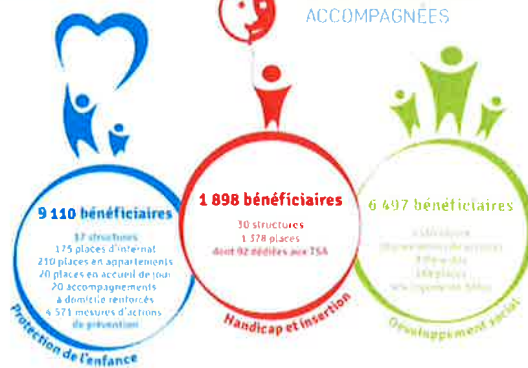
RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET ORIENTATIONS



ACTIVITE 2019

ACTIVITÉ 2019

17 505 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



4

NOMBRE DE SALARIÉS



1 372 SALARIÉS

Équivalent temps plein	1238,44
Contrats de travail	1490
Age moyen des salariés	41,72
Ancienneté moyenne (CDI)	9,55 ans

→ 2018 : 1 344 salariés soit +28

FAITS MARQUANTS

- Un bureau renouvelé : Président et Trésorier
- Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
- Lancement du chantier de contractualisation avec l'ARS – CPOM : un important travail de réflexion sur l'évolution de l'offre Handicap
- Demande de renforcement conséquent des moyens du siège
- Poursuite de la modernisation du SI
- Constats Développement
- Changement mutuelle pour 2020
- Nouvelles élections professionnelles : mise en place du CSE

POLE PROTECTION ENFANCE

**5 000 places et mesures
9 110 bénéficiaires**

Quelques constats qui se confirment

- Les jeunes présentent une double vulnérabilité, éducative + handicap
- Des interventions du MO auprès d'enfants plus jeunes
- Des situations à risque liées aux conflits de couple ou violences intrafamiliales en forte augmentation
- Des problématiques de plus en plus multifactorielles

Développement

- Ouverture du service d'accompagnement et de soutien à la majorité à Mulhouse
- Expérimentation d'un mode de prise en charge d'adolescents âgés de 13 à 15 ans au Château d'Angleterre

POLE PROTECTION ENFANCE

- Visite d'Adrien TAQUET au Foyer René CAYET :
c'est de voir les initiatives innovantes qui se déploient dans les structures, afin de les déceler pour éventuellement les généraliser »

- OPI a participé à 2 projets expérimentaux en direction des jeunes des QPV :
Inscription dans un réseau partenarial sur les quartiers

POLE HANDICAP

1 378 places dont 92 places TSA
1 898 personnes accompagnées / 1921 en 2019

- Réforme de la tarification SERAPHIN PH : participation de 2 structures
- Lancement CPOM Handicap
- Déploiement du dispositif ITEP : souplesse, modulation, parcours
- Réflexion pour une évolution vers des dispositifs : IME / SESSAD = DAME dispositif d'accompagnement Médico Educatif
- Le projet FENETRANGE : IME de répit et hôtel restaurant
- La journée DUODAY 16 travailleurs ESAT accueilli en milieu ordinaire
- De nombreux soutiens financiers de la part de Clubs Services, de parents, et une forte mobilisation des parents, du mécénat : NAO robot pour enfant atteint d'autismes, dons de matériels

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

6 497 bénéficiaires
30 prestations différentes
504 logements diffus

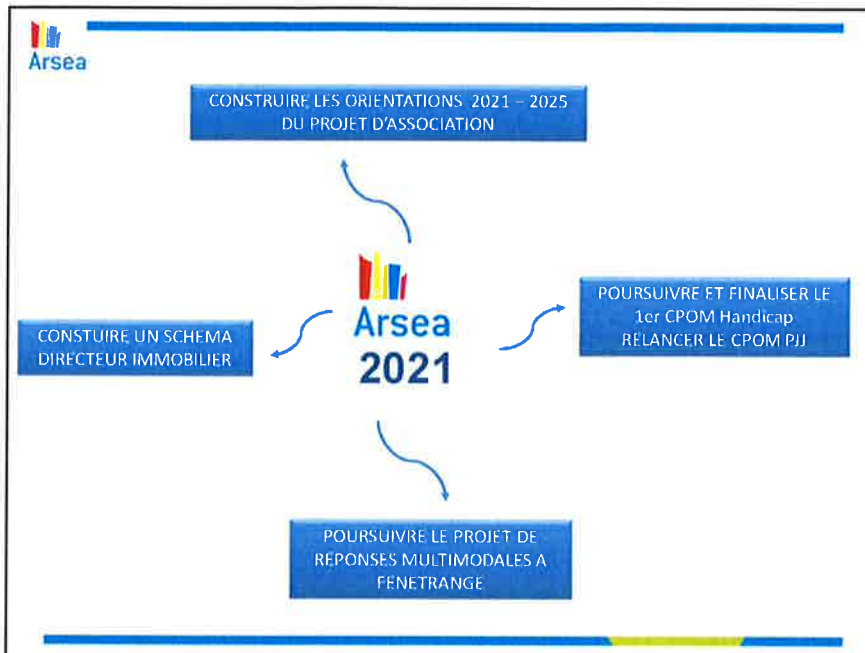
- Pôle en forte croissance
- Construction de passerelles entre les différentes prestations
- Création de 60 Places pour jeunes de 18 à 25 ans issus d'un parcours ASE
- Projet de création de places de maison relais et résidence accueil sur Bischheim et Schiltigheim dans le cadre de la relance du plan national 2018 / 2022
- ACT : appartements de coordination thérapeutiques – ARS; création de 10 places à domicile (expérimentales) + 5 places généralistes en cours d'instruction
- Création de 20 nouvelles mesures d'aides à la gestion locative sur l'Eurométropole dans le cadre de divers dispositifs
- Lancement d'une action expérimentale de prévention des expulsions déjà pérennisée hors Eurométropole.

POLE DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Reconduction après appel à projet de l'action hébergement temporaire à Illkirch
- Acteur important du dispositif UN CHEZ SOI D'ABORD – avec CHS Erstein et l'association ALT : création de 100 places sur l'Eurométropole
- Ouverture de 100 nouvelles places d'intermédiation locative
- Médiation scolaire dans les collèges : intervention à Bischheim collège du Ried
- Engagement fort dans la problématiques des violences conjugales
- Projet de création d'une structure d'accompagnement pour personnes en grandes difficultés psychosociales
- Moyen : la plateforme de gestion locative

ORIENTATIONS 2021

- CONSTRUIRE LES ORIENTATIONS 2021 – 2024 DU PROJET D'ASSOCIATION
- POURSUIVRE ET FINALISER LE 1er CPOM Handicap
- RELANCER LE CPOM PJJ
- POURSUIVRE LE PROJET DE REPONSES MULTIMODALES A FENETRANGE
- CONSTUIRE UN SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER



Merci pour votre attention

4